



Ville de Saint-Rémi

Plan de protection des sources (PPS)

Localisation des aires de protection de l'ensemble des sites de prélèvement

LÉGENDE

- Site de prélèvement
 - Limite municipale
 - Aire de restriction d'épandage de pesticides (100 m)
- Aire de protection :
- Immédiate (3 m)
 - Intermédiaire bactériologique (200 jours)
 - Intermédiaire virologique (550 jours)
 - Éloignée

Nom du fichier : 16-6586-5261_fig8
 Fond cartographique : Google satellite (02/06/2018)
 Projection : NAD83 UTM18

Échelle :	1 : 25 000	Date :	2024-05-09
Figure :	8	Dossier :	16-6586-5261
Approuvé par : Julie Gauthier, ing., M.Sc.A., géo., hydrogéologue			
Préparé par : Julie Gauthier, ing., M.Sc.A., géo., hydrogéologue			
Dessiné par : Patrick Napier, technicien en géomatique			

HYDROGÉOLOGIE ENVIRONNEMENT

2425, avenue Watt, bureau 210
 Québec (Québec) G1P 3X2
 Téléphone : 418 657-7999
 Sans frais : 1 877 657-7999
 Télécopieur : 418 657-5999